

COMPTE-RENDU D'INFORMATIONS SYNDICALES

Négociation sur la base de données économiques et sociales 22/9/2021

Cette réunion sur la BDES s'est tenue en mode mixte. Elle a démarré avec ½ heure de retard, la direction ayant perdu le mot de passe zoom. Les représentants de la direction sont :

Olivier GUIGNER (DRH), **Aziz ARAM** (responsable des affaires sociales).

Représentants **FO** :

- **Mouloud HAMMOUR** (**FO** PARIS NORD, Secrétaire du CSEC).
- **Jacques MOSSE-BIAGGINI** (DSC **FO**).
- **Salim RADJAH** (**FO** LOGISTIQUE).
- **Eric UZAN** (**FO** CN COMPIEGNE).

La direction a transmis en début de réunion préparatoire un projet d'accord qui **ne tient quasiment aucun compte de nos revendications**, que nous rappelons et pour lesquelles nous argumentons à nouveau :

1. **Accès donné aux représentants de proximité (RP) et aux représentants de section syndicale (RSS)**. Argument de la direction : la BDES a une portée nationale ... et ne concernerait donc pas les mandats purement locaux que sont les RP ! Nous rappelons à la direction que les anciens DP, dont le rôle est aujourd'hui équivalent à celui des RP, disposaient auparavant d'un accès à la BDES, ce qui est confirmé par d'autres intervenants. De même, nous rappelons que les RSS ont, eux, un périmètre régional, ce qui rend caduque l'explication « locale » de la direction. Le DRH avoue trouver difficile d'envisager un traitement différent entre les RP qui sont également élus au CSE (et qui auraient accès à la BDES de par leur mandat d'élu au CSE) et ceux qui ne le sont pas, qui n'y auraient pas accès. **La direction « va regarder » et « reviendra vers nous »** ... Tout n'est donc pas perdu !
2. **Adjonction d'indicateurs** et notamment :
 - **« Qui n'a pas eu de formation depuis x années ? »**.
 - **« Combien de salariés promus après une formation diplômante ? »**.
 - **« Suivi nominatif des plans de formation »**.
3. **Mise en place d'une commission de suivi**. **La direction persiste à trouver trop important le nombre de commissions de suivi !**

Seule avancée : accès à la BDES, pour les élus et mandats concernés (CSE, CSEC, DS, RS, DSC, RSC) par tout ordinateur disposant d'un accès à internet, y compris en dehors du réseau Conforama.

La direction remercie **FORCE OUVRIERE**, seule organisation syndicale à avoir envoyé ses revendications par écrit à l'issue de la précédente réunion...

Après avoir rappelé nos précédentes revendications, que nous maintenons, nous revendiquons également pour **FORCE OUVRIERE** :

- de prévoir une **mise à jour a minima trimestrielle de la BDES** ;
- de fournir aux utilisateurs de la BDES (article L.2312-21), **les moyens informatiques de se connecter à la BDES** et une formation spécifique ;
- d'indiquer que la BDES couvre **2 ans en arrière et 3 ans de prospective** ;
- de préciser que la BDES est le **support à utiliser pour les consultations récurrentes et ponctuelles du CSEC** ;
- d'ajouter un indicateur sur **l'évolution des « management fees » versés à la holding** ;
- d'ajouter un indicateur sur **l'évolution des redevances d'utilisation de la marque Conforama** ;
- d'ajouter un indicateur précisant **l'évolution des loyers versés à des SCI du Groupe Conforama** ainsi que les échéances de baux ;
- d'ajouter un indicateur précisant le **montant des investissements par magasin (CAPEX) et notamment les travaux de rénovation**.

La direction récapitule toutes les revendications et va les étudier. Elle intégrera les revendications acceptées dans un nouveau projet d'accord qu'elle soumettra aux organisations syndicales.

*Les CR **FO** ont pour seul objectif d'informer les salariés, avec objectivité et dans les meilleurs délais, de tous les débats auxquels nous participons. Ils ne sont pas des outils de propagande ni de dénigrement des autres organisations syndicales*